
**Comité préparatoire
de la Conférence de 2005
des Parties au Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires**

4 avril 2002
Français
Original: anglais

Première session

New York, 8-19 avril 2002

**Mise en oeuvre de mesures supplémentaires visant à promouvoir
le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes
nucléaires et à prévenir la prolifération des armes nucléaires
grâce aux efforts du Bureau de l'Agence de l'énergie atomique
pour la paix**

Rapport de la Thaïlande

1. La Thaïlande a contribué de manière décisive à l'élaboration du Traité relatif à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok) et a organisé à ce titre des réunions visant à promouvoir la mise au point de directives touchant les garanties.
2. Le Bureau de l'Agence de l'énergie atomique pour la paix (OAEP) étudie actuellement le Protocole additionnel ainsi que le Protocole relatif au contrôle des importations et des exportations de matériel ou de matières pouvant servir à deux usages en vue de participer à l'application desdits protocoles.
3. Un groupe de travail informel interinstitutions comprenant les représentants du Ministère de l'industrie, du Ministère des affaires étrangères, de l'OAEP et d'autres organismes concernés a été créé en vue de promouvoir une plus grande concordance de vues entre les organismes thaïs concernés ainsi qu'avec d'autres pays sur des questions relatives à la dissuasion en ce qui concerne les armes de destruction massive et à la sécurité de l'État et de la région.
4. L'OAEP a adopté des mesures aux fins du respect des obligations incombant aux États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et participe à l'application du Système international de surveillance. À cet égard, l'OAEP étudie actuellement les arrangements concernant la création d'une station de surveillance des radionucléides (RN65) à Kampangsaen (province de Nakorn Pathom). En outre, l'OAEP a créé deux sous-comités devant faciliter la mise en oeuvre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et chargés de deux tâches : a) mettre au point la traduction du texte du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en thaï; et b) achever la mise au point des discussions avec l'Organisation du Traité



d'interdiction complète des essais nucléaires sur le projet d'accord relatif aux installations en vue d'obtenir l'accord du Gouvernement et la ratification dudit accord.
